

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS DE SERVICES

(Préciser le nom de la collectivité ou de l'administration)

PRESTATIONS DE TRANSPORT FERROVIAIRE ET AERIEN

LOT 2 : PRESTATIONS DE TRANSPORT AERIEN

ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E.)

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

(Préciser le nom de la collectivité ou de l'administration)

Objet du marché :

**Lot 2 : Prestations de transport aérien
Montant minimum : (à préciser) € H.T.
Montant maximum : (à préciser) € H.T.**

N° de marché :

Date :

Montant :
Euros HT

Imputation budgétaire :

MARCHE PUBLIC (à préciser) passé en application de l'article (à préciser) du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article XX du Code des marchés publics :

Préciser le nom de la personne

Ordonnateur :

Préciser le nom de la personne

Comptable public assignataire des paiements :

Préciser le nom de la personne

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANTS (EN CAS DE GROUPEMENT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>

Prestations de transport ferroviaire et aérien

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 7.2 du Cahier des Clauses Particulières (C.C.T.P.).

Les prestations définies au C.C.T.P. sont divisées deux lots.

L'évaluation de l'ensemble des services à exécuter pour le lot 2 : Prestations de transport aérien tel qu'il résulte du devis estimatif est :

pour la solution de base⁵ :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
-

Le rabais suivant sera appliqué aux tarifs du transporteur :

<u>Rabais consenti sur les tarifs publics</u>		
POURCENTAGE EN CHIFFRES		
POURCENTAGE EN LETTRES		

Tarification complémentaire :

- **Frais d'expédition par la poste :**

Par envoi :

- **Frais de portage :**

Par envoi :

Aucune variante n'est autorisée.

Option n°1 : Billeterie électronique

Voir éléments indiqués sur le mémoire technique

Dans le cadre d'une sous-traitance,

⁵ Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires

Prestations de transport ferroviaire et aérien

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres
.....
.....

Article 3 : Délais

Le délai d'exécution des prestations est de :

- **Lot 2 : (à préciser)**

Le délai d'exécution des prestations part de la date de notification du marché.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Prestations de transport ferroviaire et aérien

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA PRM

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement
A
Le

Signature de la personne responsable du
marché

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du
contrat de sous-traitance⁶

MARCHE

- N°
- Objet :
- Montant :
- Titulaire(s) :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :
- Montant T.V.A. comprise :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET - 14 chiffres) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

⁶ Pièce jointe : déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 45 du Code des marchés publics.

Prestations de transport ferroviaire et aérien

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :
- Date (ou mois) d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :
Indiquer le nom de la personne
- Comptable assignataire des paiements : **Indiquer le nom de la personne**

La personne responsable du marché,

Le Titulaire du marché,

Le Sous-Traitant,